



**LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.**

Organe de l'Archevêché et de  
toute la province Ecclesiastique de  
Saint-Boniface.



Imprimerie: A. DUBOIS, O.M.I. Arch. S. Boniface, MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface.)  
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur (Manitoba, Canada.)  
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

Tous . . .

---

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

**BIERE RAFINEE**  
de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

---

MAISON FONDEE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltee

330 RUE MAIN, WINNIPEG

**VINS DE MESSE**

(Avec Certificat)

TARAGONE SEC

TARAGONE DOUX

DARTHEZ DOUX

ST. NAABRE DOUX

ST. NAZAIRE DEMI DOUX

Catalogue gratis sur demande.

---

**ERNEST AUBIN**

**Negociant de charbon & bois**

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

**Courtier pour immeubles**

ADRESSE 596 McDERMOT

:- TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC

TELEPHONE MAIN 2864

# CHEZ EATON Le Magasin DES HOMMES

De Nouvelles Marchandises de Printemps  
Remplissent le Departement 3



Nous offrons aux hommes le service que le premier magasin d'habits de Winnipeg doit leur offrir. Nouvelles marchandises et rien que du nouveau, quand la saison nous avertit que les vêtements d'hiver ne seront plus de mise dans quelques semaines. Donc, si vous avez besoin d'un nouvel habit, faites maintenant votre choix dans un assortiment où il n'y a que des habits de printemps.

Si vous désirez un très bel habit, essayez l'un de ceux faits sur le modèle des élégantes coupes américaines de \$25.00 à \$35.00, ou le modèle Eaton, de \$18.00 à \$22.00. Aucune faute de coupe dans les deux modèles. Peu de tailleurs peuvent rivaliser avec ces coupes et cette facture. Les plus beaux choix en-lainages anglais.

Nous avons un assortiment de qualités moins dispendieuses et nous attirons l'attention sur le fait que la coupe et la facture de chaque habit sont parfaites. Notre magasin achète dans des conditions et des qualités exceptionnelles : c'est pourquoi nous n'hésitons pas à garantir une pleine satisfaction. Vous pouvez acheter de confiance chez Eaton ce que vous y voyez. La réalité correspond à l'apparence.

**HABITS D'EATON** pour les jeunes gens de 34 à 38, à \$12.50. Double coupe—rangée de boutons simple et élégante, longs revers avec des lignes et fait de telle manière que ces habits ne perdront pas leur force. La couleur est noir-brun avec de légères rainures. Un habit extrêmement bien fait. Habit d'Eaton, de drap anglais importé, à \$15.00. Noir-brun avec fines rainures vertes et rouges. Un nouveau et très élégant modèle. Les doublures sont d'un choix de première qualité. Les pantalons ont des gances pour ceinture et sous-pied. Grandeur, de 35 à 44. Cet habit est de nature à rendre grand service et à donner beaucoup de satisfaction. Remarquez ce nouvel habit au prix de Eaton. Fabriqué avec du drap de laine importé avec une apparence grise-poivre et sel. Coupe à deux rangées de boutons. Epaulettes taillées de manière à donner à l'habit une apparence magnifique. La facture et le modèle de cet habit lui donnent un haut degré de distinction. Les pantalons sont larges et ont des gances pour ceinture et sous-pied. Grandeur de 35 à 44. Au premier étage-Hargrave.

**THE T. EATON CO LIMITED**

ANNONCES

---

# Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance

Immeubles

Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU

ACCIDENT ET VIE

TERRAINS

Atlas Assurance Co. Ltd.  
Commercial Union Ass. Co.  
Guardian Assurance Co.  
Mercantile Fire Ins. Co.  
Calumet Insurance Co.  
Pacific Coast Fire Ins. Co.

London Lancashire  
Guarantee & Acc. Co.  
Commercial Union  
(Life Department)

Southern Imp. Co. Ltd  
St. Boniface Land Co.  
Land Syndicate Ltd  
Red River Realty Co.  
[Limited]

TELEPHONES :

Jour, Main	{	5004	Nuit Fort Rouge	{	1388
		5005			187
		5006			Main. 7523

Demandez-nous nos listes de propriétés de St Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

---

# Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

---

## JOSEPH T. DUMOUCHEL

établi en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.

Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie Industrielle et contre les accidents.

Argent a prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: BLOC BULMAN, RUE BANNATYNE, WINNIPEG



# NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-  
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS,

**T**ESTAMUR catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-  
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet  
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate  
præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,  
que sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspitione  
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.  
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine  
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimar,  
etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capelle et oratoria Hispaniæ et  
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare  
Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-  
cium idoneum: !

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-  
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono  
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo. /

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis,

De mandato Excm<sup>ti</sup> et Roy<sup>ti</sup> Dni mei Archiepiscopi



## VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons      Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.
Vin Blanc Sec,	\$1.00 \$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10 1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

### HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS  
MONTREAL

Le Plus Fort Stock.      Le Plus Grand Assortiment.      Le Plus Bas Prix.  
Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons  
VOTRE CONFIANCE.

ANNONCES

---

## Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT

WINNIPEG.

*Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.*

---

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

### La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers.

Hygieniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz.

No. 296 Rue Fort,  
Winnipeg, Man.,  
Telephone 529.

46 Ave. Provencher  
B. de P. 232  
Saint-Boniface, Man.

Succursale, J. W. MOULD, Gérant  
Coin de la Rue Athabaska et 4ième Rue  
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

---

## Henri CUSSON

AGENT D'ASSURANCE

ASSURANCE

ARGENT A PRETER

Représentant les Compagnies

**POUR LE FEU**—"Royal Exchange Assurance," de Londres, Angleterre, incorporé en 1720. ACTIF :—\$30,000,000.00. Déjà payé pour pertes :  
\$230,000,000.00.

"London Assurance Corporation," de Londres, Angleterre, incorporée en 1720 ACTIF :—\$23,000,000.00.

**CONTRE LES ACCIDENTS**, Maladies, Responsabilités et Automobiles—"Ocean Accident and Guarantee Corporation," de Londres, Angleterre. "General Accident Assurance Company of Canada.

**SUR LA VIE**—"The Great West Life Assurance Company.

Bureau : 406, rue du Collège,  
St-Boniface, Man,

Boîte de P. 75, St-Boniface, Man,  
Tél. Main 2754.

---

**LE DR. PEATMAN**  
DES HOPITAUX DE  
PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

---

**Couture & Marion**

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

---

**Antonio LANTHIER**

MANCHONNIER

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées  
-- et remodelées. --

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

(NORWOOD)

ST-BONIFACE

MANITOBA

Telephone Main 7258

---

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. O. BRUNET, Vice-Prés,

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé, Sher. 2328

Tél. Main, 7106, St-Bonifacc

Tél. privé, Main 6265

**J. H. TREMBLAY Co. Ltd**

CONTRACTEURS GENERAUX

Edifices religieux et publics une spécialité

Bâtisse du Builder's Exchange

WINNIPEG

TEL. MAIN 3151

BOITE POSTALE 1896

ANNONCES

# Ameublement des Eglises et Chapelles

**MAISON ROUILLARD** D'ANGERS,  
France

Représentée par

**GAY & LANGLAMET**

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN

Phone Main 6402

**Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre,  
Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre  
Artificiels Staff-Carton Romain, Plâtre.**

Références pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à  
Montreal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S. C., à Qué-  
bec; Cathédrale de Rimouski; la Cathédrale de Kingston; St. Paul, à To-  
ronto; N.-D. de Guelph; St. Joachim, à Edmonton; N.-D. des Prairies  
(Troisep), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale  
de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-  
Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Eduard, à Mont-  
réal, etc.

**DE VILLERS  
PIANO**

Fabrication de  
premier choix

**DE VILLERS  
PIANO**

absolument  
garanti

**DE VILLERS  
PIANO**

**ET PIANO AU-  
TOMATIQUE**

sont  
les meilleurs

Tél. Main 3823 B. de P. 2113

## De Villers Piano

**Maison Canadienne-Française**

Achetez un piano DE VILLERS et  
vous aurez la plus grande valeur pour vo-  
tre argent. Grand choix de pianos neufs  
et d'occasions. Pianos accordés et répa-  
rés par des experts.

SALLE DE VENTES :

**269 Avenue York, Winnipeg, Man.**

Agents Canadiens-Français demandés pour villes et villages  
MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA.

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

\*Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

---

VOL. XI

1 AVRIL 1912

No. 7

---

Ce numéro contient vingt-huit pages.

---

SOMMAIRE—Le dix-septième anniversaire du sacre de S. G. Mgr l'Archevêque—Les écoles du Keewatin aux Communes du Canada—La convention des Canadiens-français du Manitoba—L'amour du Christ et de l'église persécutée—Ordinations—Au tableau d'honneur—Deux anciens compagnons—Ding ! Dang ! Dong —R. I. P.

---

## DIX-SEPTIEME ANNIVERSAIRE DU SACRE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE.

L'anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr l'Archevêque a été célébré avec l'entrain et la pompe des années passées. Il fait bon en ce beau jour voir réuni autour du Chef du diocèse tout un clergé qui lui est attaché de cœur et d'esprit et si généreusement dévoué. Une centaine de prêtres étaient accourus des diverses parties du Manitoba et quelques-uns même étaient venus des diocèses de Regina et de Prince-Albert. S. G. Mgr O.-E. Mathieu, le si sympathique évêque du nouveau diocèse, et le T. R. P. A. Lacoste, O. M. I., V. G. et administrateur, en l'absence de S. G. Mgr Pascal, du diocèse de Prince-Albert, rehaussaient l'éclat des fêtes par le charme de leur présence.

Le lundi soir, veille de la fête, les élèves du Collège représentèrent avec un vif succès une tragédie en cinq actes du R. P. Longhaye, S. J., intitulée: *Connor O'Nial*.

D'éloquents adresses française et anglaise furent présentées à Sa Grandeur, qui y répondit éloquemment, exprimant sa joie et son bonheur de voir ainsi cette jeunesse se préparer si bien et si pratiquement au rôle social qu'elle aura à remplir. Nous citons *in extenso* le texte de l'adresse des élèves de langue anglaise, qui touche si habilement et avec tant de justesse à un mouvement nouveau, dont Monseigneur attend tant de bien pour les causes qui lui tiennent au cœur, notamment la question scolaire. On ne pouvait lui offrir plus beau bouquet de fête.

MY LORD ARCHBISHOP.

We, the English speaking students of St. Boniface College, take pleasure in uniting with our French-Canadian comrades to offer to Your Grace the homage of our veneration and filial affection.

We have heretofore on many occasions expressed our gratitude for the deep interest Your Grace has ever taken in us and in the institution that harbours us; again this very year has witnessed on your part a zealous activity to which was due the preservation of the most essential prerogatives of our Alma Mater.

My Lord, it was a consoling sight that was offered to your gaze a few days since, in the city of Winnipeg, when Catholics of all nationalities raised their voices together in loud accents of protest, and proclaimed boldly their unwavering adherence to that cause of which Your Grace has for years stood forth as the unfaltering champion. It was no doubt a source of gratification to Your Grace to hear that cosmopolitan throng declare enthusiastically in the face of the country that they are one, in heart and mind, with their Archbishop.

My Lord, your students of St. Boniface were there, and they were not the least enthusiastic in their endorsement of the protests lodged against the policy of injustice enforced against the Catholics of the Province of Manitoba.

We, more perhaps than the other units of your flock, are one in heart and mind with our beloved Pastor; because, thanks to the wise guidance here swaying our minds, we, better probably than many others, can perceive and appreciate the tireless zeal — we were going to say the life-sapping activity — Your Grace has exerted in that momentous struggle, still live, still perforce engrossing the attention of even those who would fain have it relegated to the background as a dead issue; — we mean that heroic struggle for justice in the sacred cause of education.

My Lord Archbishop, we, the students of this college are proud to make this solemn promise here to-night that, not only while under this roof, but in our respective walks of life, when we shall have left it, we will always keep before our eyes those high ideals which have been yours; it will be our pride to ever march on beneath that standard borne so valiantly by our dauntless chieftain even through the gore of the political arena, from which nevertheless it emerged untarnished.

But why not speak out more plainly? Yes, my Lord, it will be our pride to break away from those fatal traditions of partizanship, which even to many Catholics look upon as an integral element of honourable citizenship.

Understanding, as we do, that the interests of religion are alone of paramount importance, we will ever be its devoted defenders, irres-

pective of party ties: we will be Catholics before all and above all, fighting valiantly under the leadership of our spiritual chieftain for the full and complete recovery of each and all the rights that are ours.

This assurance we offer Your Grace as a soothing balm for those fresh wounds under which we know you, at this very hour, to be smarting — glorious wounds, which, like those of the Divine Master, are but the harbingers of a glorious victory.

THE ENGLISH SPEAKING STUDENTS OF  
ST. BONIFACE COLLEGE.

\* \* \*

Le 19 mars, jour de la fête, il y eut à la cathédrale messe pontificale célébrée par S. G. Mgr l'Archevêque. S. G. Mgr l'Évêque de Régina occupait un siège d'honneur dans le sanctuaire. Les communautés religieuses et grand nombre de fidèles étaient présents.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. J.-B. Beys, O. M. I., qui eut des traits forts et énergiques pour retracer les luttes et les combats du héros du jour.

Le midi eut lieu le banquet du clergé à l'archevêché. M. l'abbé J.-E. Lee, curé de Transcona, présenta une touchante adresse à Monseigneur. Nous regrettons de n'en pouvoir publier, faute d'espace, que les extraits suivants:

“ Il fait bon se trouver à Saint-Boniface, la ville catholique, canadienne-française et toujours romaine de l'Ouest. C'est ici que nos jeunes compatriotes viennent se retremper aux sources du patriotisme pur et de la religion du Christ, après avoir parcouru les régions froides et glacées des provinces protestantes. Cette cathédrale, dont la vue excite la rage des chefs orangistes, est un monument destiné à rappeler aux générations futures la grandeur d'âme et le dévouement sans borne du grand défenseur des écoles catholiques, de l'orateur sacré et patriotique par excellence, de l'invincible *blessé*. . . . Avec quel plaisir nous voyons s'élever vers le ciel le dôme imposant de ce Petit-Séminaire, d'où sortiront nombreux des prêtres zélés, qui à leur tour, imitant le bienheureux Jean Vianney, iront partout dans cette immense province ecclésiastique, nous remplacer et exercer fructueusement le saint ministère.

“ Précisément parce que Votre Grandeur a su s'entourer de prêtres prudents et actifs, l'église de Saint-Boniface n'est jamais la dernière quand il s'agit d'action sociale catholique et nationale. Les cercles de l'*Association de la Jeunesse Catholique*, la section manitobainé de la *Société du Parler français*, la *Société historique de Saint-Boniface* et le *Comité du monument de La Vénérable* prouvent surabondamment comment, sous votre paternelle et énergique impulsion, on agit et on combat.

“En veut-on aux dogmes de l’Eglise infallible ? Ridiculise-t-on ses institutions ? Fausse-t-on son histoire ? Insulte-t-on son auguste Chef ? Aussitôt, Monseigneur, vos lieutenants, qui du haut de la chaire, qui par la voie de la presse, ripostent spirituellement et victorieusement. Les Gordon, les DuVal et les Johnson, disciples des Luther, des Wesley et des Brown, sont là pour attester combien il est peu facile au Manitoba de s’attaquer à ce qui est catholique et romain.”

Monseigneur répondit avec cette effusion dont il est coutumier en de telles circonstances, surtout quand il ouvre son cœur à ses prêtres.

Monseigneur de Régina fut invité à adresser la parole à son tour et il le fit avec toute la délicatesse et tout le charme qui lui concilient si vite tous les cœurs et les plus ardentes sympathies.

\* \* \*

Le soir, c’était grande fête de à l’Académie Sainte-Marie de Winnipeg. Un heureux mélange de français et d’anglais faisait ressortir à merveille les ingénieuses variétés préparées avec tant de délicatesse et de distinction par les excellentes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

S. G. Mgr l’Archevêque et S. G. Mgr de Régina, dans de jolies allocutions, ne ménagèrent pas aux élèves les compliments qu’elles avaient richement mérités.

*Ad multos et faustissimos annos !*

A ce vœu nous joignons celui qu’ajoutait le vénérable Archevêque de Québec dans la dépêche qu’il adressait à Monseigneur à l’occasion de sa fête: *Esto fortis in bello!* Il nous fait plaisir de publier aussi le cordial salut qu’apportait la même dépêche à l’ange de l’Eglise de Régina: *Salutu Episcopem Reginensem.*

## LES ECOLES DU KEEWATIN AUX COMMUNES DU CANADA.

Comme nous l’avions prévu dans notre dernière livraison, le bill, annexant une partie du Keewatin au Manitoba sans garantie des droits naturels et constitutionnels de la minorité à des écoles séparées, a été voté en troisième lecture par les Communes du Canada. Au *non possumus* de la politique, nous avons le devoir, dans l’intérêt de la cause sacrée que nous défendons, d’opposer le *non possumus* des apôtres. En dépit de toutes les subtilités légales et autres, nous persistons à croire à l’existence de nos droits et nous les réclamons avec non moins d’énergie qu’auparavant. *Res clamat domino.*

\* \* \*

Nous voulons consigner dans nos pages le texte de l’amendement Mondou-Lamarche, dont l’adoption eût assuré à la minorité le respect de ses droits:

“ Que le bill numéro 115 ne soit pas lu une troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité général de la Chambre avec instruction d'y ajouter l'article suivant, après l'article 7 du dit bill:

“ 7A. — L'Article 22 de l'Acte du Manitoba, 1870, — 33 Vict., ch. 13 — s'appliquera au territoire ajouté à la province, en substituant au paragraphe 1 du dit article 22 le paragraphe suivant:

“ 1o. — Rien dans toute telle loi ne préjudiciera à aucun droit ou privilège, en matières d'écoles confessionnelles ou séparées, dont jouit aucune classe de personnes, à la date de l'adoption de cette loi, en vertu de la loi, ou en pratique, dans le territoire ajouté à la province sous le régime des dispositions de la présente loi.”

Cet amendement a été rejeté par 160 contre 24. Sir Wilfrid Laurier, l'honorable Rodolphe Lemieux. les quatre ministres catholiques du cabinet Borden et vingt-quatre députés canadiens-français ont enregistré leur vote contre l'amendement, tandis que plusieurs autres députés catholiques se sont abstenus. Voici les noms des vingt-quatre qui ont voté pour cette mesure de justice: MM. Barrette, Béland, Bellemare, Boyer, Delisle, Demers, Éthier, Guilbault, Lamarche, Lapointe, (Kamouraska), Lapointe, (Montréal), McCoig, Marcil, (Bonaventure), Michaud, Molloy, Mondou, Murphy, Papineau, Paquet, Power, Proulx, Séguin, Sévigny, Tobin. Honneur et merci à ces députés, qui, quels que soient les motifs qui les ont inspirés, — plusieurs en avaient certainement de très nobles, — ont secoué pour l'instant le joug de l'esprit et de la discipline de parti.

\* \* \*

Nous ne pouvons terminer ces notes brèves, qui ont un son de glas, sans faire entendre un carillon d'espoir et de réconfort que les échos du Saint-Laurent répercutent jusque dans nos plaines. Jamais nos frères de la province de Québec ne semblent avoir si bien saisi notre question scolaire. Vraiment superbe est leur levée de boucliers. Ils semblent avoir compris qu'ils ont été pendant quinze ans les dupes de la politique opportuniste et décevante de Sir Wilfrid Laurier et ils ont la douleur de constater que ses successeurs n'ont pas plus que lui le respect des droits des minorités si formellement garantis par la Constitution du Canada.

A notre point de vue, et à celui de beaucoup d'esprits non préjugés et clairvoyants, un homme semble incarner en sa pensée et extérioriser par sa parole et son action des principes dont l'aboutissement logique sera la reconnaissance et la restauration de ces droits. Nous avons nommé M. Henri Bourassa. Nous recommandons fortement la diffusion et la lecture de la brochure qu'il vient de publier et qui porte fièrement comme titre: POUR LA JUSTICE. Elle contient le courageux et lumineux discours qu'il a prononcé le 9 mars au Monument National, à Montréal, et deux consultations d'un savant légiste anglais protestant, M. C.-H. Cahan. Cordial merci à l'un et à l'autre.

### CONVENTION DES CANADIENS FRANÇAIS DU MANITOBA.

Le 20 mars restera une date mémorable dans les annales de la Section manitobaine de la *Société du Parler français au Canada*. Ce jour là elle réunissait au Collège de Saint-Boniface de nombreux représentants canadiens-français de toute la province. S. G. Mgr l'Archevêque, président d'honneur, et S. G. Mgr O.-E. Mathieu, évêque de Régina, honoraient la Convention de leur présence et lui faisaient part de leurs lumières et de leurs conseils autorisés. Le T. R. P. A. Lacoste, O. M. I., V. G. et administrateur du diocèse de Prince-Albert, était aussi présent, ainsi que plusieurs prêtres de la Saskatchewan et presque tous les curés de langue française du Manitoba. Des laïques venus de différentes paroisses, ainsi que des villes de Winnipeg et de Saint-Boniface, prirent également une part active et importante aux travaux et aux délibérations.

En l'absence de l'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast, président de la Section, — retenu à Portage-la-Prairie par ses devoirs judiciaires, — l'honorable Juge L.-A. Prud'homme présida la séance de l'avant-midi et M. Joseph Baril, vice-président, présida celle de l'après-midi. M. l'abbé Denys Lamy, secrétaire de la Section, remplit les fonctions de secrétaire de la Convention.

À l'ouverture de la première séance, M. l'abbé Lamy retraça brièvement le travail accompli par la Section manitobaine, la dernière née de nos sociétés nationales, mais non la moins active, puisque depuis le 22 juin, date de sa fondation, elle a tenu onze séances de travail, donné deux séances publiques et préparé la présente Convention.

Parlant du Congrès de la langue française, le conférencier en souligna l'importance et indiqua les résultats heureux qu'il aurait particulièrement pour les groupes nationaux établis en dehors de la province-mère. Archimède disait: "Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde." Ce point d'appui pour les groupes français de l'Ouest, c'est la province de Québec. Avec son influence et sa coopération, ils soulèveront la montagne de préjugés et de fanatisme qui se dresse sur la route de leur libre expansion et qui met des entraves à l'exercice de leurs droits les plus légitimes, notamment à l'endroit du français.

Pour donner une idée exacte de ce que les organisateurs du Congrès attendent des groupes de l'Ouest, et en particulier de celui du Manitoba, l'orateur donna lecture d'une lettre de M. l'abbé S.-A. Lortie, publiée dans *les Cloches* du 15 février dernier.

Le secrétaire termina sa conférence en lisant la lettre suivante, écrite pour la circonstance par le distingué et dévoué président de la *Société du Parler français au Canada*, S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, évêque-auxiliaire de Québec:

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

Le superbe élan de patriotisme qui ébranle l'Ouest excite l'admiration de l'Est. Quelles belles réserves de force il y a là ! Nous nous en réjouissons, et nous y voyons pour notre Congrès de Québec les plus solides promesses de succès.

Si ce n'était pas si loin, comme j'aimerais à aller contempler votre belle assemblée du 20 prochain ! Souffrez, au moins, que j'envoie aux chers compatriotes, qui seront alors réunis chez vous, le salut cordial et les vœux enthousiastes du Comité Organisateur de Québec, avec la sincère expression de son admiration et de sa reconnaissance pour la belle et vaillante armée qui se met en si bel ordre de bataille.

Volontiers j'y joins mes sentiments d'estime et de gratitude pour le zèle que vous montrez personnellement dans cette entreprise, et j'appelle sur vous et sur la Convention les plus fructueuses bénédictions du bon Dieu.

Votre tout dévoué en N. S.

† P.-E. Roy, év. d'El.

M. Noël Bernier entretint ensuite la Convention du projet de l'érection d'un monument à La Vérendrye. Il rappela que les anciens élèves du Collège, lors de leur réunion générale en 1910, avaient mis la question à l'étude et exprima le plaisir que lui causait le fait que la *Société historique de Saint-Boniface* avait pris la direction du mouvement. Il suggéra plusieurs moyens pratiques de promouvoir le prélèvement des souscriptions et insista pour qu'on fit des démarches auprès de nos concitoyens anglais.

Le R. P. Joseph Blain, S. J., fit remarquer que les ossements du fils aîné de La Vérendrye, ceux du P. Aulneau et de leurs dix-neuf compagnons, reposaient dans la salle même où se tenait la Convention, dans la chapelle actuelle du Collège.

L'honorable Juge Prud'homme rappela que les premiers documents, recueillis par Mgr Taché sur le découvreur de l'Ouest et ses compagnons, lui étaient venus de l'Université Laval de Québec en 1872. Par une erreur du copiste, on avait cru longtemps à Saint-Boniface que le nom du P. Aulneau était Arnaud. On avait ainsi baptisé une rue de notre ville et donné ce nom à une gare de la province.

Mgr l'Archevêque ajouta quelques mots pour rappeler combien il avait été heureux de la découverte du Fort Saint-Charles, entreprise qu'il avait faite sienne et au succès de laquelle il tenait tant.

L'honorable Juge L.-A. Prud'homme<sup>\*\*</sup> donna lecture d'un très important travail, préparé pour le Congrès de Québec, sur la *situation juridique des français au Manitoba*. Remontant aux sources des droits de notre langue il rappela que le légitime Gouvernement provisoire, établi à la Rivière-Rouge après que la Compagnie de la Baie d'Hud-

son eût rétrocedé ses droits à la Couronne le 19 novembre 1869, stipula que l'anglais et le français seraient sur un pied d'égalité dans la législature et devant les tribunaux et que tous les documents publics seraient publiés dans les deux langues. Cette garantie fut insérée dans la constitution de la province lors de son entrée dans la Confédération, sanctionnée le 12 mai 1870 et confirmée en 1871 par un statut impérial. En 1890, la législature manitobaine, s'insurgeant contre l'autorité impériale elle-même, décréta la disparition du français de la législature et des tribunaux. Cette loi inique, évidemment *ultra vires*, est encore en vigueur et elle est insérée au chapitre 126 des Statuts Révisés de 1902. Elle ne renferme que deux articles dont le premier stipule que seule la langue anglaise sera désormais employée dans les journaux et archives de la Législature du Manitoba, ainsi que dans les ploidoiries et pièces de procédure des tribunaux. Le second est ainsi conçu : *Cette loi ne s'applique qu'en autant que cette Législature possède le droit de faire telle loi.* Par cet article la Législature avoue elle-même ses doutes quant à la validité du droit qu'elle s'arroge de mutiler ainsi un texte formel de l'Acte fondamental de la Confédération canadienne.

“ Cette loi morbide, qui confesse son vice héréditaire, ” remarque le savant Juge, “ a néanmoins été suivie de toutes les conséquences qu'elle comporte. Le français a été banni depuis lors des lois statutaires et des documents publics. Tout au plus nous fait-on la gracieuseté de publier en français la loi scolaire, et encore cette gracieuseté, nous la partageons avec les Allemands et d'autres nationalités. ”

Le conféréncier examine ensuite les quelques arguments qu'on a invoqués pour donner un semblant de légalité à cet attentat et les démolit savamment, en style de palais et avec toute la force des meilleures autorités judiciaires.

#### DISCOURS DE MGR. MATHIEU.

Dans les anciennes familles des vieux pays, il existait autrefois une coutume vénérable et bien touchante. On conservait avec un religieux respect les traditions des temps passés et les coutumes des ancêtres. Lorsque les enfants étaient devenus grands, ils aimaient à redire à leur postérité ce qu'ils avaient appris de leurs pères. Ainsi se transmettaient de génération en génération de riches trésors de souvenirs qui maintenaient l'esprit et les généreuses pensées des temps anciens.

Nous aussi, nous voulons imiter cette louable coutume. C'est pourquoi de temps en temps nous jetons les yeux vers les anciennes générations. Personne n'eut jamais plus que nous l'avantage, le bonheur et le droit de recueillir de glorieux souvenirs. Nous sommes d'une race royale. Les nobles pensées et les généreux sentiments ne sont pas rares dans les pages de notre histoire. De glorieux lauriers

enguirlandent les armes de nos pères et leur mémoire est auréolée d'honneur et d'héroïsme.

C'est un peu beaucoup pour glorifier ce passé et en dégager les fortes leçons qui en découlent, que les Canadiens français veulent, cette année, se rencontrer, se voir, se réunir, afin de se mieux connaître, de trouver les moyens de devenir meilleurs, plus amis, plus forts, plus capables d'imiter leurs ancêtres et de se rendre dignes d'eux. Nos concitoyens d'autre origine ne sauraient légitimement prendre ombrage de ces réunions qui ne peuvent servir qu'à nous rendre plus utiles à notre pays, ce pays que nous aimons tant et que nous avons, plus que tous autres, raison d'aimer.

Il nous est, assurément, impossible d'oublier notre antique filiation, mais si nous gardons pieusement la mémoire de ceux qui furent nos pères dans la foi et dans la langue, nous demeurons aussi fermement attachés aux conditions présentes de notre vie nationale et nous sommes heureux de l'état social que Dieu lui-même a donné à nos pères en reconnaissance de leurs mérites et de leurs vertus. C'est là une vérité que nous ne saurions trop travailler à faire connaître à un trop grand nombre de nos concitoyens malheureusement imbus de préjugés à notre endroit.

Cette vérité, le roi Edouard, de si bonne mémoire, la connaissait. Il y a quelques années, un des hommes les plus éminents de l'Angleterre venait visiter notre cher Canada. Avant de partir il alla saluer son Souverain et lui dit qu'il étudierait d'une manière particulière le tempérament et les sentiments vrais des Canadiens français, qu'il verrait s'ils étaient réellement et sincèrement de fidèles sujets de Sa Majesté. Le roi sourit et lui répondit: " Ne perdez pas votre temps dans la province de Québec. Ces Canadiens français des bords du Saint-Laurent, je les connais. Ce sont les meilleurs et les plus fidèles sujets de l'Empire."

Le roi actuel, à sa dernière visite au Canada, me demandait si les Canadiens français étaient satisfaits de leur sort. — " Ils sont plus attachés à l'Angleterre, lui répondis-je, que les Anglais protestants. Leur propre intérêt est la raison de cet attachement. Ils vivent heureux à l'ombre du drapeau britannique et ils sont prêts à se battre comme des lions pour le défendre. Votre Altesse ne trouvera pas dans la province de Québec un seul homme qui désire l'annexion aux États-Unis, tandis qu'elle peut en trouver facilement dans les provinces maritimes, dans l'Ontario et dans l'Ouest."

Cette vérité, répétons-la souvent, redisons-la à ceux avec qui nous venons en contact, afin qu'elle se répande et qu'on finisse par nous donner partout crédit de notre inaltérable loyauté à l'Angleterre, à qui nous avons plus d'une fois conservé le Canada, le plus beau joyau de sa couronne.

Au moment où la France, aveuglée par les écrits d'un Voltaire et

d'un Rousseau, pervertie par les sophismes de ses philosophes, allait renier l'Église et chasser Jésus de ses temples pour y faire régner la déesse Raison, la Providence nous fit passer sous la domination d'une nation plus froide, mais plus calme; moins ouverte aux idées sublimes, mais plus capable de nous donner la liberté.

Cette liberté, que nous avons acquise au prix de luttes longues et pénibles, nous donne le droit de parler notre langue. D'où nous incombe le devoir de prendre tous les moyens possibles non seulement pour la conserver, mais aussi pour la garder pure de tout alliage. C'est pour remplir ce devoir que nous voulons nous associer à nos frères de la province de Québec et seconder, dans la mesure du possible, le dévouement des organisateurs du Congrès de la langue française. Ces assises solennelles, qui se tiendront à Québec en juin prochain, méritent toute notre attention. Le zèle, que nous déploierons pour y contribuer et en assurer le succès, ne saurait que nous attirer les éloges de tous ceux qui ont assez d'intelligence pour en comprendre la grandeur et en prévoir les heureux effets.

Je vous donne donc rendez-vous à Québec, la ville la plus catholique peut-être, la plus religieuse, et partant la plus heureuse du monde entier.

Si vous voulez vous former une juste idée de la largeur de vue de ses habitants, je vous invite à contempler sur l'une des plus belles places de la vieille capitale un monument qui commémore la bataille, qui décida du sort de la colonie. Vous lirez la touchante inscription gravée sur le piédestal et vous constaterez que ce monument est élevé en l'honneur de Wolfe et de Montcalm, au vainqueur et au vaincu. On a voulu réunir leurs noms dans une gloire commune parce que leur courage et leur mort étaient dignes de la même admiration.

J'exprime le vœu, — et ce vœu est vôtre, j'en suis sûr, — que ces sentiments de louable fraternité existent dans toutes les provinces du Canada et fassent battre les cœurs de tous ceux qui habitent notre cher et beau pays. Puisse ce vœu se réaliser! Puisse chaque citoyen respecter les droits de son voisin et contribuer ainsi au bonheur de tous!

#### SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

M. Adrien Potvin, inspecteur des écoles bilingues, ouvrit la séance de l'après-midi par une conférence sur l'interprétation de plusieurs points, touchant de près à nos intérêts, de l'Acte des Écoles Publiques.

D'importantes discussions s'en suivirent, auxquelles prirent part MM. les abbés Cherrier et Béliveau, M. l'inspecteur Goulet et plusieurs autres.

Le R. P. Th. Hudon, S. J., donna ensuite lecture d'une conférence très élaborée et nourrie d'idées sur l'union des Catholiques de la

province et sur la fondation d'un nouveau journal français. Comme, à la demande expresse de S. G. Mgr l'Archevêque, ce travail sera bientôt imprimé et traduit en anglais, en allemand, en polonais et en ruthène, nous n'essaierons pas de l'analyser ici. C'est un travail qu'il faut lire en entier et méditer. Il contient à coup sûr les véritables bases sur lesquelles doit se faire l'union des diverses nationalités catholiques du Manitoba, si l'on veut qu'elles forment bientôt une harmonieuse et imposante Fédération. Il importe de bien poser les conditions de l'entente et d'assurer le respect de tous les droits, tout en ménageant les susceptibilités légitimes.

Une longue discussion suivit cette conférence.

On procéda ensuite à la nomination des membres des trois comités mentionnés dans les résolutions qu'on va lire:

### I LE CONGRÈS DE QUÉBEC.

Les représentants de l'élément français du Manitoba, réunis en convention, convoquée par la *Section manitobaine de la Société du Parler français au Canada*, résolvent:

a) Qu'ils adhèrent de tout cœur à la manifestation du Congrès de la langue française en Amérique, qui aura lieu à Québec du 24 au 30 juin prochain.

b) Qu'ils expriment leur inviolable attachement à la langue ancestrale et leur inébranlable détermination de ne reculer devant aucun sacrifice pour conserver à leurs descendants ce précieux héritage qui, avec leur foi, constitue le moyen le plus efficace de conserver leur entité religieuse et nationale et leur caractère distinctif comme groupe français de l'Ouest.

c) Que, pour répondre à l'appel des dévoués organisateurs du Congrès de Québec et leur donner l'assurance de leur cordial appui, ils s'engagent à travailler de toutes leurs forces, chacun dans leur sphère respective, au recrutement des membres et à y intéresser les sociétés nationales dont ils font partie.

d) Qu'ils prient respectueusement Messieurs les Curés de langue française de bien vouloir organiser ce mouvement de recrutement dans leurs paroisses et engager fortement leurs paroissiens: hommes, femmes et enfants, à inscrire leurs noms au livre d'or du Congrès.

e) Qu'ils invitent non seulement les individus, mais aussi les collectivités à se faire inscrire sur ce livre d'or, comme les communautés religieuses, les sociétés nationales et les écoles de chaque ville et paroisse.

f) Qu'ils expriment le vœu que chaque société et chaque paroisse délèguent un ou plusieurs représentants au Congrès de Québec, et que ceux-ci se joignent aux pèlerins de Sainte-Anne de Beaupré qui partiront de Régina, de Prince-Albert et de Saint-Boniface.

## II LA QUESTION SCOLAIRE

a) Considérant que la loi naturelle, la constitution de la province et l'équité assurent aux Catholiques du Manitoba le droit à des écoles séparées confessionnelles;

b) Considérant que ce système d'écoles, établi par la Constitution provinciale, a fonctionné à la satisfaction des intéressés avant et depuis la mise en vigueur de la dite Constitution;

c) Considérant que ce système a été arbitrairement et contre tout droit aboli en 1890;

d) Considérant que le plus haut tribunal de l'Empire a reconnu en 1895 le bien fondé des justes plaintes de la minorité et ordonné qu'on y portât remède;

Il est résolu:

a) Que sincèrement attachés à la Constitution de leur pays et à l'Auguste Souverain, qui préside aux destinées de l'Empire Britannique, les loyaux sujets de langue française de Sa Majesté, habitant la province du Manitoba, regrettent que les autorités législatives, à qui ce devoir incombe, aient refusé jusqu'à ce jour de se conformer aux ordres et aux instructions contenus dans la décision du Comité judiciaire du Conseil Privé, relatifs aux droits des Catholiques en matière scolaire, et qu'ils expriment leur détermination ferme et énergique de continuer à réclamer les droits que la loi naturelle, la constitution de la province, la décision susdite et la conscience assurent à la minorité catholique du Manitoba.

b) Qu'ils donnent à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface l'assurance de leur pleine et entière adhésion à toute direction émanant de son autorité épiscopale sur cette grave et vitale question qui agite le pays depuis 1890.

c) Qu'ils ne cesseront l'agitation constitutionnelle, qu'ils font depuis bientôt vingt-deux ans, que lorsque justice complète leur aura été rendue.

## III LE MONUMENT DE LA VÉRENDRYE.

Considérant que le patriotique projet de l'érection d'un monument à La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest, conçu par le regretté Mgr Taché, et récemment repris par la *Société historique de Saint-Boniface*, sous l'inspiration de S. G. Mgr l'Archevêque, mérite tous les encouragements;

Il est résolu que cette Convention y adhère de tout cœur et exprime le vœu que le mouvement commencé soit continué discrètement, mais que, pour le moment, tous les efforts de la population française du Manitoba se portent sur le recrutement de membres pour le Congrès de la langue française de Québec.

## IV ENSEIGNEMENT BILINGUE.

a) Considérant que par la Constitution de la province, l'Acte du Manitoba de 1870, sanctionné par le Parlement impérial, il est expressément pourvu que la langue française, tout comme la langue anglaise, devra être langue officielle dans la dite province;

b) Considérant que l'Ouest a été découvert et évangélisé par des hommes de race et de langue française;

c) Considérant que la race française a été la première à s'établir dans l'Ouest et constitue encore une partie considérable de la population;

d) Considérant que l'enseignement de la langue française à l'école est le moyen essentiel de conserver notre idiome national;

Il est résolu que cette Convention insiste énergiquement sur l'enseignement efficace du français dans nos écoles bilingues, tout en donnant tout le soin nécessaire et désirable à l'étude de l'anglais.

Il est, en outre, résolu qu'un comité permanent, composé de sept membres, est, par les présentes, constitué pour surveiller l'application dans nos écoles de l'Acte des Ecoles Publiques, aider à la solution des difficultés et suivre de près les amendements au dit acte qui sont ou seront présentés dans l'avenir à l'assemblée législative de Winnipeg, et, au besoin, pour en suggérer à nos députés.

## V FÉDÉRATION CATHOLIQUE DU MANITOBA.

Cette Convention donne sa cordiale adhésion à la Fédération Catholique manitobaine fondée le 13 mars à Winnipeg et elle fera tout en son pouvoir pour l'aider dans son action et ses revendications. Un comité spécial est formé pour s'occuper de la représentation canadienne-française dans cette Fédération.

## VI NOUVEAU JOURNAL FRANÇAIS.

Considérant l'absolue nécessité d'un journal français, indépendant des partis politiques pour travailler à l'union des nôtres, la Convention décide la fondation d'un nouveau journal de langue française qu'elle désire voir publier au *West Canada Publishing Co* à Winnipeg, aux mêmes ateliers que les journaux catholiques anglais, allemand, polonais et ruthène. Un comité est constitué pour mettre au plus tôt sur pied, cette œuvre si pressante.

\* \* \*

Les trois comités ci-dessus mentionnés sont autorisés à s'adjoindre, à discrétion, les membres qu'ils jugeront devoir les aider à mener à bien la tâche respective qui leur est confiée.

## ALLOCATION DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE.

Après la lecture et l'adoption à l'unanimité des résolutions précédentes, S. G. Mgr l'Archevêque prononça une brève allocution et exprima sa profonde satisfaction du travail de la Convention. Sa Grandeur demanda à Messieurs les Curés de bien vouloir prendre en mains, dans leurs paroisses respectives, l'œuvre du recrutement des membres pour le Congrès de Québec et dit qu'il se chargeait de faire inscrire au livre d'or du Congrès les noms de toutes les maisons religieuses de langue française du diocèse.

Monseigneur déclara que le journal français était d'une absolue nécessité et qu'il le fallait à tout prix.

Faisant ensuite allusion à la question scolaire manitobaine, le vaillant champion réaffirma, aux applaudissements de tous, qu'il ne se déclarerait *satisfait que lorsque justice complète nous aurait été rendue*. Ce qui, va sans dire, n'empêche pas d'accepter, dans l'intervalle, des soulagements partiels.

## LISTES DES TRAVAUX MANITOBAINS EN PRÉPARATION

## POUR LE CONGRÈS.

1. Domaine actuel du français au Manitoba. M. l'abbé D. Lamy.
2. Noms de lieux français dans l'Ouest: anciens et nouveaux.  
L'honorable Juge L.-A. Prud'homme.
3. Le français: troisième langue classique. R. P. T. Hudon, S. J.
4. La situation juridique du français au Manitoba.  
L'honorable Juge L.-A. Prud'homme.
5. Immigration canadienne-française dans l'Ouest.  
M. Joseph Bernier, M. P. P.
6. Métis français. M. Roger Goulet.
7. Français de France. M. Henri de Moissac.
8. Belges de langue française. M. Louis Hacault.
9. Le français dans la famille. M. l'abbé J.-H. Prud'homme.
10. Le français dans l'école bilingue. M. Adrien Potvin.
11. Le français au Collège de St-Boniface. R. P. A. Dugré, S. J.
12. Le français à l'Université. M. l'abbé A.-A. Cherrier.
13. Le français dans nos sociétés nationales. M. L.-A. Delorme.
14. Le français dans les relations sociales. M. F. Lachance, M. D.
15. Presse française manitobaine. M. Noël Bernier.
16. Littérature française manitobaine.  
L'honorable Juge L.-A. Prud'homme.
17. Nécessité de développer les groupes de langue française dans l'Ouest pour le maintien et l'équilibre de la Confédération.  
L'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast.

## 18. Apôtres et défenseurs du français dans l'Ouest.

M. l'abbé Denys Lamy.

Ces travaux doivent être faits et expédiés à Québec avant le 1er mai. Avis aux intéressés.

## · L'AMOUR DU CHRIST ET DE L'ÉGLISE PERSECUTÉE.

Nous ne sommes pas des découragés, il ne nous est pas permis de l'être. Et pourquoi le serions-nous ? Il nous est si doux et si glorieux d'être appelés à aimer notre sainte Mère l'Église dans ce délaissement où nous la voyons. D'autres l'ont révérée au milieu de ses gloires, nous la révérons, nous, et nous la glorifions au milieu de ses ignominies. Joie forte et sainte, la plus profonde que j'aie connue et si vivement goûtée que j'ai fait effort — à cause de mes mauvais yeux, — pour retenir mes larmes qui me jaillissent du cœur rien qu'en y pensant. Ce n'est pas dans les rues de Jérusalem, des rameaux à la main, que je voudrais me voir à côté de Jésus, mais dans le prétoire lorsqu'on lui crachait au visage ou sur le chemin du Calvaire, lorsqu'il était meurtri et déchiré. C'est là surtout que je l'aime et que je l'adore, c'est là que je le sens mon Dieu, c'est là que je suis plus fier de Lui. Non, l'Église n'est pas faible lorsqu'elle reçoit de ces grands et unanimes outrages qui donnent au petit nombre des fidèles une sainte ardeur de mourir pour sa cause. Bénissons ces vils insulteurs, ces esclaves ivres; ils n'abaissent pas l'Église, ils relèvent nos courages et impriment je ne sais quoi de plus noble dans nos cœurs qui se séparent d'eux.

LOUIS VEUILLOT.

## ORDINATIONS.

S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné sous diacre, le 20 mars, dans sa chapelle privée, M. l'abbé Joseph-Albert Baribeau, qui a été fait diacre à Saint-Alphonse le 24 du même mois.

Le R. P. Boniface Diederichs, C. R. I. C., maintenant vicaire à Saint-Alphonse, a été ordonné prêtre dans cette paroisse le 24 mars.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux au nouveau prêtre et au nouveau diacre.

## AU TABLEAU D'HONNEUR.

Dans notre dernière livraison, nous avons adressé des remerciements au *Devoir*, de Montréal, et à *L'Action Sociale*, de Québec, pour leur attitude digne et catholique au sujet de la question scolaire du Keewatin.

Nous manquerions de gratitude et même de justice à l'égard d'autres journaux, qui, dans une sphère plus restreinte, défendent le

droit et la justice avec autant de vigueur et de désintéressement, si nous ne leur donnions publiquement crédit de leur attitude fière et indépendante. Citons à l'ordre du jour *La Vérité*, de Québec; *La Croix*, de Montréal; *Le Bien Public*, des Trois-Rivières; *Le Patriote de l'Ouest*, de Duck Lake; *Le Moniteur*, de Hawkesbury; *L'Évangéline*, de Moncton; *Le Progrès du Golfe*, de Rimouski; *L'Action Canadienne*, de Fraserville; *La Tribune*, de Saint-Hyacinthe; *Le Journal*, de Waterloo; *L'Étoile du Nord*, de Joliette, le *Messenger Canadien*, de Montréal, et *La Nouvelle-France*, de Québec.

Nous sommes heureux d'ajouter que nos journaux catholiques de Winnipeg, anglais, allemand, polonais et ruthène, ont aussi noblement fait leur devoir dans l'occurrence.

Nous voudrions ajouter à ce tableau d'honneur le *Casket*, d'Antigonish; le *Catholic Record*, de London; le *Tribune*, de Montréal, et le *Catholic Register*, de Toronto, mais nous ne le pouvons pas pour la bonne raison que les deux premiers gardent le silence sur la question et que les deux autres nous tirent dans le dos! Le *Catholic Register* a été tout récemment cité par un grand journal protestant de Winnipeg à l'encontre du *North West Review*.

Ces journaux catholiques anglais du Canada, — ceux de Montréal et de Toronto, — s'inspireraient-ils du *Tablet* de Londres, qui depuis des années donne si souvent une note fautive lorsqu'il touche à nos questions scolaires? Deux articles parus dans *La Nouvelle-France* de Québec, février et mars, mettent dans un jour lumineux cette attitude déconcertante du grand organe catholique anglais. Si le *Tablet* voulait prendre notre avis, nous lui conseillerions de se contenter de défendre les écoles catholiques en Angleterre, — ce dont il s'acquitte avec un zèle et une fermeté de principes auxquels nous sommes heureux de rendre hommage. S'il ne voit pas comment ces mêmes principes — universels puisque catholiques — s'appliquent à notre pays, le plus sage pour lui serait de garder le silence. De quel droit s'arroge-t-il la mission de contrecarrer les directions de l'encyclique *Affari vos* et celles des Evêques que le Saint-Esprit a préposés au gouvernement de l'Eglise du Canada?

— M. Henri Bourassa a prononcé un grand discours à Toronto le 18 mars, sous les auspices de l'*Ordre Ancien des Hiberniens*. Nous extrayons le passage suivant de la lettre d'invitation: "Nous approuvons votre zèle pour votre race et pour votre langue. Des Irlandais conséquents avec eux-mêmes ne pourraient agir autrement. N'avons-nous pas, depuis dix ans, donné notre concours moral et financier à la Ligue Gaélique d'Irlande pour y établir la pratique de deux langues? Ce qui est juste en Irlande est juste au Canada, et les vrais Irlandais doivent être justes."

## DEUX ANCIENS COMPAGNONS.

A l'occasion de l'entrée du R. P. Damase Dandurand, O. M. I., dans sa quatre-vingt-quatorzième année, nous publions avec plaisir une double photographie prise il y a soixante ans, alors qu'il résidait à Ottawa.

Il avait précédé Mgr Guigues à Bytown, alors petit village, devenu depuis la capitale du Canada. Mgr Guigues fut évêque d'Ottawa de 1848 à 1874. A sa mort, le P. Dandurand, vicaire-général depuis longtemps, administra le diocèse jusqu'à la prise de possession par Mgr



MGR GUIGUES, O. M. I.,  
premier évêque d'Ottawa.

R. P. DANDURAND, O. M. I.,  
il y a 60 ans.

Duhamel, à qui il avait fait faire sa première communion. En cette année 1875, il fut envoyé en Angleterre, mais Mgr Taché fit des instances auprès du Supérieur général des Oblats de M.-I. et obtint qu'il vint au Manitoba, où ses jours se prolongent comme ceux des anciens patriarches et où sa jeunesse se renouvelle comme celle de l'aigle.

Depuis le 23 mars, il s'achemine d'un pas toujours agile vers sa quatre-vingt-quatorzième année. Nous lui en souhaitons encore plusieurs autres.

## DING ! DANG ! DONG !

— Le 17 mars, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé l'ouverture du soubassement de l'église Saint-Ignace. Ces débuts promettent beaucoup et les plans qu'on projette d'exécuter feront un temple superbe et majestueux. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Reardon, l'éloquent prédicateur de Saint Paul, Minn. Deux Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de l'Académie Sainte-Marie, font la classe depuis le jour de l'an dans l'école attenante à ce soubassement.

— Avant de présenter le bill annexant une partie du Keewatin au Manitoba, le Parlement fédéral a accordé l'existence civile à la *Corporation Episcopale Catholique du Keewatin*.

— Le R. P. Joseph Carrière, S. J., recteur du Collège de Saint-Boniface, est parti pour Montréal le 29 mars. Le Général de la Compagnie de Jésus vient de l'appeler à remplir la charge de provincial du Canada. Il succède au R. P. Edouard Lecompte, dont la santé est chancelante et qui occupait ce poste depuis 1903. Le R. P. Gustave Jean est nommé vice-recteur du Collège et le R. P. Ignace Adam, préfet de discipline. Le R. P. Jean continuera à remplir la charge de préfet des études. Nos cordiales félicitations au distingué recteur que la confiance de son Ordre vient d'appeler à une si importante position.

— Le 14 mars, les élèves du Couvent de Saint-Norbert ont fêté leur digne curé par une belle séance où dominait une note essentiellement canadienne. Mgr l'Archevêque a beaucoup félicité les élèves de l'intérêt qu'elles avaient su susciter.

— Quatre Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe sont arrivées à Saint-Boniface le 27 mars. Elles repartent aujourd'hui. Elles se rendent à Le Pas où elles ouvriront un hôpital. Le R. P. F.-X. Fafard, O. M. I., de Le Pas, est venu à leur rencontre. Le R. F. Cordeau, O. M. I., en route pour Norway-House, fait partie de l'expédition. Nous reparlerons de Le Pas au prochain numéro et nous consignerons pour l'histoire la noble attitude des Catholiques de cette ville naissante à l'endroit de la question scolaire. Nous publierons le texte des courageuses lettres écrites par S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., le vaillant défenseur des droits de la minorité du Keewatin.

— Nous sommes heureux d'annoncer brièvement, quitte à y revenir, que les Clercs de Saint-Viateur viennent de faire l'acquisition de 560 acres de terre à Otterburne pour y établir leur Orphelinat de Makinak. Ils s'y rendront le premier mai prochain. Voilà une œuvre qui mérite toutes les sympathies et tous les encouragements.

— Dans une seule journée, le vaillant député de Nicolet, M. P. E. Lamarche, a déposé devant la Chambre des Communes des requêtes portant plus de 50 000 signatures demandant que les droits des mino-

rités soient respectés. Ces requêtes venaient de toutes les parties du Canada. Beaucoup venaient de l'Ouest. En les examinant on y trouvera la signature de plusieurs évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, en commençant par celle du métropolitain.

— M. l'abbé Paul de Munter, prêtre flamand, résidant depuis dix ans en Angleterre, est arrivé à Saint-Boniface le 22 mars. Il est vicaire à la cathédrale et s'occupe d'une manière spéciale de ses compatriotes.

— Nous enverrons un volume valant 60 sous aux personnes qui nous adresseront les numéros 2, 3 et 5 de la première année des *Cloches*, année 1902. Ce volume, si hautement recommandé par le Souverain Pontife et nombre d'Archevêques et Evêques, a pour titre: *Le Bonheur des Familles*.

— Nous nous étonnons de voir l'*Evènement*, (23 mars), favoriser l'établissement à Québec de l'Association neutre et internationale des *Boy Scouts*. Nous avons déjà mis la jeunesse catholique en garde contre cette société, dont le programme confine à l'athéisme pratique.

— Le 21 mars les élèves du Couvent de Saint-Charles ont donné une très jolie séance en l'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque.

— La nouvelle église de Fannystelle a été ouverte au culte dimanche, le 24 mars. Nos félicitations au dévoué curé et à ses généreux paroissiens.

— Pourquoi tant d'hommes, d'ailleurs remplis d'énergie, de cœur et d'intelligence, viennent-ils tout à coup à en manquer dans la défense des intérêts religieux? C'est que, dans la vie publique, ils sont catholiques après tout, au lieu de l'être avant tout. MONTALEMBERT.

— Le R. P. S. Proulx, S. J., a prêché une retraite d'une semaine dans la cathédrale de Saint-Boniface du 24 au 31 mars. Il y a établi la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes.

— Le R. P. Duchaussoy, O. M. I., a donné pendant le même temps une retraite aux paroissiens du Sacré-Cœur à Winnipeg.

— Nous recevons au dernier instant un compte rendu, fait par une élève du Couvent de Lorette, de la fête patronale du digne curé de la paroisse célébrée le 21 mars. Garçons et fillettes ont rivalisé à qui mieux mieux dans l'exécution des diverses parties de la séance dramatique et musicale.

— Les élèves de Sainte-Anne et de Saint-Norbert sont venues donner une séance dramatique et musicale à la Maison-Vicariale, en faveur des orphelines de l'hospice Taché le 22 mars. Elles ont attiré un grand nombre d'amis de l'institution et les ont vivement intéressés.

— Le chiffre définitif de la population du Canada, d'après le recensement de 1911, vient d'être publié: 7 203 837.

— Les Canadiens français de l'Alberta tiendront une Convention provinciale à Edmonton le 22 mai prochain, afin de préparer leur coo-

pération immédiate au Congrès de Québec. L'assemblée du 10 mars a été un succès; elle a réuni près de 200 délégués. Gage de triomphe pour la Convention de mai.

— Dimanche, le 24 mars, la *Section manitobaine* a commencé sa propagande dans les campagnes. Le R. P. Hudon, S. J., M. le Dr Lachance et M. l'abbé Lamy ont adressé la parole à la bonne population de Saint-Charles qui a généreusement répondu à leur appel en faveur du Congrès de Québec.

— Nous sommes heureux d'informer Messieurs les Curés du Manitoba, qui connaîtraient dans leur paroisse des terres à coloniser ou à vendre, de bien vouloir entrer en communication avec *M. C.-F. Cardinal, Dominion Immigration Bureau, Winnipeg*. Ce compatriote assiste à l'arrivée de tous les trains de colons et il sera heureux de diriger dans la province les colons canadiens, français et belges. M. Cardinal a son bureau à la salle d'Immigration, près de la gare du C. P. R.

— Le directeur des *Cloches* informe ceux que la chose pourrait intéresser qu'il a fait l'acquisition en bloc de *L'Œuvre de la Propagande des Bons Livres* de M. Philippe Masson, de Québec. Il a, en particulier, nombre de livres de prix de différentes sortes: brochés et reliés de luxe, romans excellents et ouvrages sérieux, le tout à des conditions qui défont toute concurrence. On peut aussi s'adresser à lui pour se procurer *La Vie de Mgr Taché*, *l'Esquisse sur le Nord-Ouest* et *l'Histoire de Boucherville*. Voilà des ouvrages canadiens que Messieurs les Curés et Messieurs les Commissaires doivent avoir à cœur de distribuer en prix aux élèves de nos écoles.

— M. l'abbé A. Gerritsma, curé de la paroisse Saint-Edouard, à Winnipeg, a pris occasion de la publication d'un pamphlet intitulé: *Roman Catholicism under the X-Rays*, par le Dr Gordon, pour expliquer du haut de la chaire plusieurs points travestis de la doctrine l'Eglise. Non seulement des Catholiques, mais aussi des non-Catholiques prirent un vif intérêt à ces sermons. Ils furent publiés dans le *North West Review*, et, sur de pressantes demandes, l'auteur consentit à les mettre en brochure. Grâce à la générosité de la division no 1 de l'*Incipient Order of Hibernians* de Winnipeg, cette jolie plaquette de 50 pages, portant l'*Imprimatur* de S. G. Mgr l'Archevêque, est distribuée gratuitement au *West Canada Publishing Co*, 619, Mc Dermot Ave, et à la librairie Russell Lang et Cie, 296, Portage Ave.

#### R. I. P.

— M. Eugène Taché, sous-ministre des Terres à Québec, décédé à Québec.

— M. le vice-amiral de Cuverville, l'un des grands catholiques de France, décédé dans sa chère Bretagne.

VOUS TROUVEREZ

## AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre bonne réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie, Marchandises de sport, de cha-se, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc. **Phone 1901**

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

## The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.*

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

Boîte de Poste  
No. 50

Ornements d'Eglise  
**VANPOULLE FRERES**

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER.

IMPORTATION DIRECTE  
DE FRANCE

Chasublerie, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux et Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Bénitiers, Encensoirs, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Malle Chapelle pour Missiennaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

*Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas*

ANNONCES

Téléphone 1364

B. de Poste 94

## LePage Lumber Co.

COIN DE L'AVE PROVENCHER ET DE LA RUE THIBAULT  
SAINT-BONIFACE, MAN.

Marchands de Bois de construction en gros et en détail.  
Toutes espèces de boiseries fines, chas-is et portes de toutes  
sortes. Bois de corde, charbon dur et mou, etc.

Cour et Bureau : 239 Ave. Provencher, St-Boniface.

## O. W. REIF

DECORATEUR D'EGLISES

340 AVENUE ST. JOHN, - - - WINNIPEG, MAN.

Permettez-moi de donner un cachet de beauté à votre église. Tout ce que  
vous pouvez désirer en fait de peinture et de décorations.

REFERENCES—Rév. Père Supérieur, Eglise du St-Esprit, Winnipeg, Man.  
Rév. Père Supérieur, Eglise St Joseph, Winnipeg, Man.

Le seul artiste de l'Ouest canadien qui fait une spécialité de la décoration  
des églises.

## THE JOBIN MARRIN CO., LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.  
Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits  
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et  
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST  
WINNIPEG.

## M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,  
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX — (-o)— EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTIEMENT EXECUTES.

ANNONCES



# P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERS

Viandes fraîches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épicerie

**BOUTIQUES :**

A St Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321  
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 "Rue McDermott, à l'enseigne  
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308  
Epicerie, Garry 2296

**GROS PROFITS POUR AGENTS**

Nos Agents font de gros profits, quelques-uns \$5,000 par an, d'autres plus, en vendant le fameux OXYDONOR. C'est la plus merveilleuse découverte du siècle pour Maux, Maladies et Débilité Générale, etc.

Nous avons des milliers de certificats de guérison en notre possession. Chaque famille a besoin d'un OXYDONOR et la vente d'un amène la vente de plusieurs autres.

Nous demandons dans votre localité un Agent qui se procure d'un OXYDONOR, afin de le vendre à ses pratiques. Gros profits pour ceux qui savent s'y intéresser. Ecrivez aujourd'hui pour demander nos conditions.

Dr. H. SANCHE & Cie, 387 rue Ste. Catherine Ouest, Montréal, Canada.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

# Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épicerie de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes, Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la maille remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Tache, Saint-Boniface.

## COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE FRANCAISE

Départ tous les jeudis à 10 h. A.M. de New-York pour Havre-Paris (France)

LA SAVOIE	..... 4 Avril	LA SAVOIE	..... 25 Avril
LA PROVENCE	..... 11 Avril	CHICAGO (suppl.)	..... 30 Avril
NIAGARA (suppl.)	..... 13 Avril	FRANCE	..... 2 Mai
LA TOURAINE	..... 18 Avril	LA PROVENCE	..... 9 Mai

Pour informations s'adresser :

362 et 667, Rue Main **ALLOWAY & CHAMPION,**

**WINNIPEG** Représentants, ou à tout agent de Cies de Chemins de fer

ANNONCES

---

# BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISÉ \$4,000,000  
CAPITAL (entièrement payé) \$2,500,000  
FONDS DE RÉSERVE \$2,650,000

**Bureau Principal: MONTREAL**

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargnes sollicités.

---

**J. H. N. LEVEILLE, GERANT PRO TEMP.**  
**ST-BONIFACE, MAN.**

---

LORGNONS, LUNETTES ET OBJETS D'OPTIQUES DE  
TOUTES SORTES

## Royal Optical Co.

**307 avenue du Portage, - Winnipeg**

Telephone Main 7286

— SPÉCIALITÉ POUR LES YEUX D'ENFANTS —

**NOUS PARLONS FRANCAIS**

---

A. CUSSON, Président et Gerant General  
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,  
Secrétaire

## The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur command.

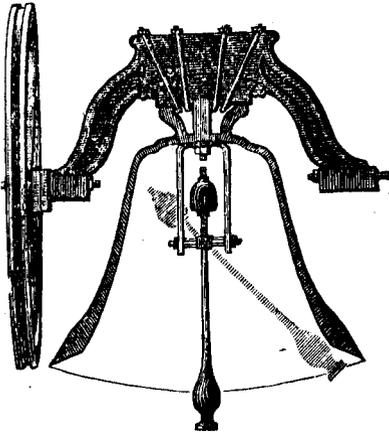
Téléphone 2625

Boite de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Sève  
Saint-Boniface, Man.,

# FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES

## C. et F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Nouvelle sonnerie à battant rétro-lancé, breveté en France et à l'étranger. supprimant toute peine au sonneur et tout ébranlement aux beffrois.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Agence au Manitoba: VANPOULLE FRERES,  
96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

### ORNEMENTS D'EGLISE

## J. E. CARREAU

Successeur de C. LANCTOT

16, rue Notre Dame ouest, MONTREAL

Importateur de

BRONZES, ORFÈVRES, ORNEMENTS, MERINOS, VÊTEMENTS ECCLESIASTIQUES, Etc.

Ateliers spéciaux pour la fabrication de Statues peintures, Chemins de Croix en peinture sur toile, Chemin de Croix en relief, Drapeaux, Bannières, Décorations pour Sociétés.



Vins de messes approuvés par les autorités ecclésiastiques, Taragone, Sicile, Massaulta, Sauternes, Muscatel et Clarets.

Huile de table, Huile d'Olive de Nice, brûlant huit jours, hautement recommandée et étant aussi en usage pour le clergé et les communautés religieuses du Canada. Nous vendons notre Huile avec le privilège de la retourner à nos dépens, si elle ne donne pas satisfaction. Bouquets et Fleurs, Lustres en cristaux, Photographies de Statues, etc., et liste des prix envoyées sur demande. Braise-Encens Encens Arabie, Dominical. Nous avons toujours en mains un assortiment très varié d'objets pour missions à des prix très avantageux.

ANNONCES

# Henri Perdriau LIMITEE

*Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)*

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

ALBERT VERMONET, Directeur Artistique

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

**M. AUGUSTE GAY, Agent,**

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

## VITRAUX - D'ART

### d'Eglise et d'Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

Téléphone de Jour  
Main 7738

Téléphone de Nuit  
Main 6159

### P. COUTU

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES

EMBAUMEUR DIPLOMÉ

64, Avenue Provencher - ST-BONIFACE (Man.)

Nous allons chez

## Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE.



ANNONCES

**D. R. Baribault, B. A. S.**

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU

CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,  
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Tél. Main 1040

RESIDENCE

No. 457 RUE BURNELL,  
WINNIPEG, MAN.

Tél. Sherb. 3617

**J. A. SENECAI**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS  
FOURNIS SUR COMMANDE. ŒUVRES GARANTIS  
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS : RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

**CHARETTE, KIRK, CO, LTD.**

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du  
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175